

Doc 3. RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : SAISON 2012 -2013

1. Période d'activités :

Ce rapport annuel concerne la période du 1er mai 2012 au 30 avril 2013.

2. Composition du Conseil d'Administration et du Comité de Direction

2.1. Conseil d'administration :

- **Président** : Jean-Pierre Delchef (Bruxelles Brabant Wallon)
- **Vice-Président** : Jacques Ringlet (Namur)
- **Secrétaire général** : Lucien Lopez (Hainaut)
- **Trésorier Général** : Michel Collard (Liège)
- **Administratrices** : Mmes Isabelle Delrue (Hainaut), Dominique Doyen (Liège), Dominique Sonveaux (Namur)*, Claire Porphyre (Namur)*
- **Administrateurs** : MM. : Patrick Flament (Bruxelles-Brabant wallon), Alain Geurten (Liège), Alain Kaison (Liège), José Nivarlet (Namur) et Bernard Scherpereel (Hainaut).

* Dominique Sonveaux a terminé son mandat le 30 juin 2012 et a été remplacée par Claire Porphyre.

2.2. Bureau

Le conseil d'administration est épaulé par un bureau, composé du président, du vice-président, du secrétaire-général et du trésorier général. Le Bureau est chargé de prendre les décisions urgentes qui s'imposent entre 2 réunions du conseil d'administration.

3. Relevé des présences aux réunions

Le Conseil d'administration s'est réuni à 18 reprises lors de la saison 2011 - 2012 :

Noms	Présences	Absences excusées	Absences	Total
Michel COLLARD	14	4	0	18
Jean-Pierre DELCHEF	18	0	0	18
Isabelle DELRUE	18	0	0	18
Dominique DOYEN	1	16	1	18
Patrick FLAMENT	15	3	0	18
Alain GEURTEN	15	3	0	18
Alain KAISON	14	4	0	18
Lucien LOPEZ	18	0	0	18

José NIVARLET	18	0	0	18
Claire PORPHYRE	14	1	0	Sur 15
Jacques RINGLET	17	1	0	18
Bernard SCHERPEREEL	14	4	0	18
Dominique SONVEAUX	2	2	0	Sur 4

Les absences excusées furent justifiées par des raisons médicales, familiales ou fédérales.

Les directeurs, Freddy **Geeroms** et Raphaël **Obsomer** se sont joints aux membres du CDA en fonction des travaux qui faisaient partie de leurs compétences.

Le conseil d'administration a mis fin au contrat d'Yvan **Slangen** en date du 16 juillet 2012.

4. Relevé des rapports

Les rapports des réunions furent publiés sur le site aux dates suivantes :

Réunion n° 1	10.05.2012	18.05.2012
Réunion n° 2	29.05.2012	08.06.2012
Réunion n° 3	07.06.2012	22.06.2012
Réunion n° 4	19.06.2012	06.07.2012
Réunion n° 5	29.08.2012	14.09.2012
Réunion n° 6	08.09.2012	21.09.2012
Réunion n° 7	17.09.2012	12.10.2012
Réunion n° 8	09.10.2012	19.10.2012
Réunion n° 9	29.10.2012	16.11.2012
Réunion n° 10	19.11.2012	14.12.2012
Réunion n° 11	10.12.2012	21.12.2012
Réunion n° 12	14.01.2013	18.01.2013
Réunion n° 13	19.01.2013	25.01.2013
Réunion n° 14	07.02.2013	22.02.2013
Réunion n° 15	19.02.2013	08.03.2013
Réunion n° 16	20.03.2013	05.04.2013
Réunion n° 17	15.04.2013	26.04.2013
Réunion n° 18	29.04.2013	10.05.2013

5. Personnel

5.1. Personnel Administratif :

Jérôme **Duchêne** a été engagé à Bruxelles en tant qu'employé polyvalent dans le cadre du contrat APE à mi-temps à partir du 01.09.2012 jusqu'au 30 juin 2013. Il a remplacé Daniel **Parenté**.

5.2. Direction technique :

Le contrat de Daniel **Goethals** a été reconduit en date du 01.03.2012 en qualité de cadre technique et pédagogique jusqu'au 28.02.2013. Au 01.03.2013, il a été engagé à durée indéterminée pour la fonction occupée.

Sébastien **Dufour** nous a quittés au 31.07.2012.

Dans le cadre du plan basket du Ministre, 3 personnes ont été engagées au 01.09.2012 dans le cadre du contrat APE. Il s'agit de

- **Sélim Ben Aissia**, administration et marketing;
- **Hervé Forthomme**, technologie & technique arbitrage;
- **Pierre-Yves Kaiser**, préparation physique et 3&3.

5.3. Encadrement centre de formation :

L'équipe des éducateurs engagés par des contrats à durée déterminée du 1^{er} septembre 2012 au 30 juin 2013 à l'exception d'Olivier Marroy (sous contrat à durée indéterminée) est composé comme suit :

- **Olivier Marroy** (responsable du staff d'éducateurs)
- **Mona Lecocq** : contrat temps plein
- **Sarah Dimanche** : contrat temps plein

Une nouvelle venue, en la personne de **Charline Robinet**, (contrat APE) a rejoint l'équipe depuis le 01.09.2012 jusqu'au 30.06.2013 à temps plein également.



6. Activités de la saison 2011-2012

6.1. Gestion et coordination des différents départements :

- Comme chaque saison, les activités du Conseil d'Administration sont articulées sur la gestion et la coordination des différents départements.
- La composition et responsabilités des différents départements ont été fixées de manière à optimiser le fonctionnement de l'AWBB.
- Ainsi la répartition des responsabilités a été établie comme suit :

1. Secrétaire général : **Lucien Lopez**
2. Trésorier général : **Michel Collard**
3. Département championnat : **Alain Kaison**
4. Département coupes AWBB : **Bernard Scherpereel**
5. Département arbitrage : **Alain Geurten**
6. Département détection & sélections jeunes : **José Nivarlet**
7. Département haut niveau & CRF : **José Nivarlet**
8. Département formation des entraîneurs : **Jacques Ringlet**
9. Département relations comités provinciaux : **Isabelle Delrue**
10. Département relations handi - corpo : **Lucien Lopez**
11. Département promotion & relations extérieures : **Claire Porphyre**
12. Département communication & médias : **Isabelle Delrue**
13. Département égalité des chances : **Dominique Doyen (Jean-Pierre Delchef)**
14. Département juridique : **Jean-Pierre Delchef**
15. Département informatique : **Alain Geurten**
16. Département championnat FRBB : **Patrick Flament**
17. Département coupes FRBB : **Patrick Flament**
18. Département arbitrage FRBB : **Patrick Flament**

- **Jacques Ringlet** est chargé des relations avec la province de Luxembourg.

6.2. Exercice des fonctions administratives du conseil d'administration

- Tout en assurant la continuité de son fonctionnement et dans le cadre de ses compétences résiduelles, le conseil d'administration a pris différentes décisions tendant à trouver des solutions à des questions spécifiques relatives au statut de clubs, des membres des organes de l'AWBB ou de membres de l'AWBB.
- Dans ce cadre, le conseil d'administration a été sollicité à **49** reprises (c/35 la saison dernière) pour envisager des dérogations temporaires aux dispositions du règlement d'ordre intérieur.
- A titre préalable, il tient à souligner que :
 - chaque demande de dérogation a fait l'objet d'un examen particulier et circonstancié;
 - les solutions envisagées, l'ont été à un niveau qui n'a pas mis en péril l'équilibre régional ou national des compétitions ou le fonctionnement des instances fédérales;
 - que l'absence de décision aurait pu à la fois être préjudiciable à la réputation de l'AWBB ou reprochée au niveau sociétal, politique ou judiciaire.

Si toutes les décisions ont été publiées dans un procès-verbal du conseil d'administration, il convient de relever que **28** dérogations ont été accordées et **21** refusées.

Le nombre important de dérogations introduites cette saison doit interpellier les instances fédérales sur la pertinence ou l'actualité de certaines dispositions statutaires.

- Le secrétaire général a actualisé le vade-mecum du secrétaire rédigé à l'attention des secrétaires des clubs, a continué à mettre en place le projet "photos sur licences", ainsi que le projet "archivage" en collaboration avec le responsable du département informatique.
- Les autres décisions en la matière ont été articulées durant la saison 2012-2013 sur les points suivants :
 - Le suivi de l'animation 3 contre 3 ;
 - Désignation des représentants de l'AWBB au sein des différentes instances régionales et nationales ;
 - Désignations et nominations des commissaires de table en Ethias league ;
 - Désignations et nominations des commissaires de table en division 2 nationale ;
 - Approbation des fusions de clubs ;
 - Approbation des règlements des play-offs provinciaux ;
 - Nomination des head coaches provinciaux et des coaches régionaux ;
 - Application de l'article 74bis (mandats aux élus provinciaux).

Toutes les décisions furent publiées dans les différents procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.

6.3. Exercice des fonctions judiciaires du conseil d'administration

Les principales décisions dans le cadre de l'exercice des fonctions judiciaires du Conseil d'administration ont été réparties comme suit :

- Le Conseil d'administration a procédé à la nomination régulière de membres «ad hoc» désignés par le procureur régional afin d'assurer la bonne gestion des instances judiciaires.
- Le conseil d'administration a exercé son droit d'évocation dans le cadre de 7 dossiers (contre 3 dossiers la saison précédente) :

1. Evocation dossier **Belgrade-Ciney** (10/05/2012)
2. Evocation dossier **Mons joueuse Mary** (10/05/2012)
3. Evocation dossier **BBW c/Allouchi - De Soete** (14/01/2013)
4. Evocation dossier **BBW c/Chafchafi** (14/01/2013)
5. Evocation dossier **décision Conseil d'Appel SFX /Gaulois Ombret** (07.02.2013)
6. Evocation dossier **Club La Chenaie c/ décision CJP BBW** (19/02/2013)
7. Evocation dossier **Club la Chenaie dossier 026/12-13** (19/02/2013)

Toutes ces décisions ont fait l'objet de débats et d'études approfondies au sein du Conseil d'administration et les différentes décisions ont été publiées dans les rapports du Conseil d'Administration.

6.4. Modifications des statuts et du ROI

Comme chaque saison et en vue d'améliorer le fonctionnement de l'Association, le Conseil d'administration a déposé un nombre important de modifications statutaires parmi lesquelles celles relatives à :

1. calcul de l'indemnité de formation
2. Statut des joueurs étrangers

Les modifications statutaires introduites ont été, pour la plupart, avalisées par l'Assemblée générale de mars 2013.

Toutes ces modifications statutaires ont fait l'objet d'une étude préalable et ce en étroite collaboration avec la Commission législative.

6.5. Plan-programme

Parmi les activités initiées par le Conseil d'Administration en collaboration avec le directeur technique :

- Analyse des résultats du plan programme 2012 ;
- Gestion et suivi du plan programme 2012/2013 qui ont permis de bénéficier d'une subsidiation optimale de l'Adeps.
- Elaboration du plan programme 2013

L'approche du plan programme pour l'exercice 2013 a été orienté principalement sur l'évolution du subventionnement qui vise à soutenir les projets liés au haut niveau.

6.6. Plan Basket

Le plan basket, initié par le Ministre des Sports sur proposition du conseil d'administration, a été reconduit en 2013. Ce plan basket dont la vocation est d'assurer la promotion du basket-ball francophone sous toutes ses facettes par un soutien accru aux clubs de l'AWBB.

Le résultat a été concrétisé par l'octroi d'un subside aux clubs axé sur le nombre de :

- équipes de jeunes
- coachs diplômés
- arbitres

6.7. Informatisation et automatisation :

Dans le cadre des développements de l'informatique et de l'automatisation, le Conseil d'administration a décidé de poursuivre les efforts en la matière. Une amélioration sensible a été constatée lors de la saison 2012-2013 mais le travail n'est pas fini.

Une autre approche importante fut la refonte du site de l'AWBB et le lancement d'AWBBtv qui permettront de garantir une communication optimale et innovante des activités de l'AWBB.

6.8. Mandats extérieurs

- L'AWBB a été représentée par Jacques Ringlet au Conseil d'administration de l'AISF.
- Jean-Pierre Delchef est membre du Conseil supérieur des Sports de la Communauté française.
- Il est également secrétaire-général de la nouvelle ASBL chargée de gérer la lutte contre le dopage en Communauté française (CIDD).
- Les membres du Conseil d'administration et du Comité de Direction ont également assuré la représentation de l'AWBB auprès des diverses instances (COIB, AISF, ADEPS...) lors de missions ponctuelles.

6.9. Site internet

- Comme approché dans le point 6.7, le site internet a fait l'objet d'un développement nouveau et interactif avec l'application informatique.
- La newsletter hebdomadaire a rempli pleinement son rôle d'organe officiel, de lien entre les clubs et les organes fédéraux.
- La lettre du secrétaire, publiée ponctuellement a constitué une autre source d'information pour les clubs
- Désormais, les responsables et membres de département ont chacun accès à la mise à jour du site internet en direct.

6.10. Sponsoring

Comme par le passé, L'AWBB bénéficie du concours de partenaires :

- **Ethias :**

Un nouveau contrat a été signé. Il couvre la période du 01.01.2012 au 31.08.2014

- **La Loterie Nationale :**

La Loterie Nationale a renouvelé une fois de plus le soutien financier au travail des jeunes dans le cadre des sélections nationales de jeunes. De plus, elle a soutenu également un projet "arbitrage" dont les effets se sont fait sentir et "voir" cette saison.

Partenaires média :

Pour la saison 2012-2013 et les activités de promotion du basketball, l'AWBB a bénéficié du partenaire média suivant :

- Journal L'Avenir

Ce partenaire a toujours répondu de manière ouverte à toutes les demandes de promotion des divers évènements.

Partenariats ciblés :

- Le partenariat avec IdemaSport (matériel sportif) est toujours actif.

Partenaires fournisseurs :

- Spalding : fournisseur d'équipement sportif et ballons;
- Sportlife : Matériel d'entraînement

7. Conclusions

Dix ans après sa création, l'AWBB a désormais sa place dans la politique sportive de la Communauté française.

Outre la gestion de ses missions de base à savoir :

- L'organisation des compétitions nationales, régionales et provinciales;
- La formation des arbitres;
- La formation des entraîneurs,

Elle reste tout aussi dynamique et performante. A la pointe de l'actualité, elle s'est lancée dans différentes initiatives et domaines et est souvent mise en évidence par les autorités de tutelle.

Ainsi, l'AWBB

- gère un centre de formation performant ;

- lance une toute nouvelle procédure de formation des entraîneurs qui sert d'exemple aux autres fédérations sportives ;
- après le football, a contribué au lancement du plan basket pour 4 ans initié par le Ministre des Sports ;
- innove en matière de communication par l'utilisation croissante des nouvelles technologies

Ces projets ambitieux ne doivent pas occulter sa volonté de garantir la sécurité juridique de ses clubs et de ses membres, son ambition de faciliter la gestion administrative et financière des clubs, son souhait de donner la possibilité à tout citoyen, quel que soit son âge, son genre ou sa nationalité, de pratiquer le sport qu'il a choisi.

L'AWBB se doit d'être la fédération de tous.



Jean-Pierre DELCHEF,
Président



Lucien LOPEZ
Secrétaire général

